

Doublon  
1066

MESSAGE DES MAIRES A LA CONFERENCE

INTERNATIONALE DE L'OUA SUR L'ASSISTANCE AUX  
ENFANTS AFRICAINS

NOUS, MAIRES DEFENSEURS DES ENFANTS, REUNIS A  
DAKAR, SENEGAL, EN PRELUDE A LA CONFERENCE  
INTERNATIONALE DE L'OUA SUR L'ASSISTANCE AUX  
ENFANTS AFRICAINS,

- CONSCIENTS DU ROLE PREPONDERANT QUE NOUS DEVONS,  
JOUER DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE NOS  
COMMUNAUTES,

- CONSCIENTS DE LA RESPONSABILITE PARTICULIERE QUE  
NOS SOCIETES ONT A L'EGARD DES ENFANTS, LEQUELS  
CONSTITUENT LA PRINCIPALE RICHESSE ET PARTANT  
L'AVENIR DE CES SOCIETES MAIS QUI, MALHEUREUSEMENT,  
Y DEMEURENT LA COUCHE LA PLUS VULNERABLE,

- DESIREUX DE MENER UNE ACTION SOUTENUE EN FAVEUR DE LA SURVIE ET DU DEVELOPPEMENT DES ENFANTS,

- CONSCIENTS DE LA NECESSITE, DANS CETTE DEMARCHE, D'ASSOCIER TOUS LES PARTENAIRES A SAVOIR, L'ETAT, LES REGIONS, LES MUNICIPALITES, LE SECTEUR PRIVE, LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, ET SURTOUT LES COMMUNAUTES ET LES FAMILLES,

- ATTIRONS L'ATTENTION DE TOUS CES PARTENAIRES ET EN PARTICULIER LES ETATS SUR LA GRAVE RESPONSABILITE QUI LEUR INCOMBE DE FOURNIR AUX ENFANTS, C'EST A DIRE AUX GENERATIONS MONTANTES, DES MOYENS QUI PERMETTRONT D'EN FAIRE DEMAIN DES CITOYENS VALABLES ET RESPONSABLES,

- A CET EFFET, ATTIRONS UNE FOIS ENCORE L'ATTENTION SUR L'URGENTE NECESSITE DE FAIRE FACE A LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE CRITIQUE QUI SEVIT DANS LES PAYS DU CONTINENT,

- EXPRIMONS NOTRE INQUIETUDE FACE AU PEU D'INTERET  
ET DE COMPASSION QUE CETTE SITUATION DE CRISE SUSCITE  
AU SEIN DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE,

- REAFFIRMONS A L'OCCASION DE LA CIAEA, NOTRE  
ENGAGEMENT FERME EN FAVEUR DES ENFANTS DU MONDE,  
CONFORMEMENT A LA DECLARATION ET AU PLAN D'ACTION  
ADOPTES PAR LES MAIRES LORS DU COLLOQUE  
INTERNATIONAL DE DAKAR LES 8 ET 9 JANVIER 1992.

- NOUS ENGAGEONS POUR CELA A RENFORCER NOTRE  
COOPERATION ET A POURSUIVRE NOTRE COLLABORATION  
AVEC L'UNICEF EN VUE DE LA SURVIE, DU DEVELOPPEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT AFRICAIN,

- NOUS ENGAGEONS A OEUVRER POUR LA MISE EN  
APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LES DROITS DE  
L'ENFANT AINSI QU'A LA REALISATION DES OBJECTIFS  
CONTENUS DANS LA DECLARATION DU SOMMET MONDIAL  
POUR LES ENFANTS,

- QUE LES RESSOURCES NECESSAIRES SOIENT EVALUEES ET DEGAGEES GRACE A UNE RESTRUCTURATION DES BUDGETS ET PAR UN ACCROISSEMENT CONSEQUENT DE L'AIDE PUBLIQUE ET PRIVEE AU DEVELOPPEMENT.

- SALUONS L'INITIATIVE DE L'OUA DE REUNIR CETTE CONFERENCE QUI EST LA MANIFESTATION D'UNE PRISE DE CONSCIENCE SANS EQUIVOQUE EN FAVEUR DES ENFANTS.

- SOUHAITONS QUE CETTE HEUREUSE INITIATIVE SOIT SUIVIE DE L'EXECUTION EFFECTIVE DES PROGRAMMES ET QU'ELLE INSPIRE LES AUTRES PAYS, NOTAMMENT CEUX DE L'HEMISPHERE NORD DANS LE RENFORCEMENT DE LEUR SOLIDARITE ENVERS L'AFRIQUE.